

COMMUNIQUE DE PRESSE

JUILLET 2010



La circulation en Centre-ville d'Orléans Eté 2010

Les travaux de la construction de la ligne de tramway CLEO se poursuivent dans le centre-ville d'Orléans. Les travaux de déviation des réseaux s'achèvent aujourd'hui pour laisser la place à une nouvelle étape : celle de la construction de la plateforme.

Rue Jeanne d'Arc

Pendant tout l'été 2010, les travaux de plateforme seront réalisés dans **la rue Jeanne d'Arc** jusqu'à début septembre. Ces travaux, qui sont une étape importante de la construction de la seconde ligne de tram, nécessitent donc la fermeture de la rue du 10 juillet au 4 septembre. L'accès commerces, riverains et livraisons est bien sûr maintenu.

Rue des Carmes

La rue des Carmes sera ré-ouverte à la circulation à partir du 8 juillet jusqu'à la mi-septembre. Elle sera mise en double-sens excepté sur le tronçon Henry Roy - Place De Gaulle en sens unique Ouest-Est. Toutefois, les camions de chantiers emprunteront ce tronçon à contre sens. Un homme trafic régulera la circulation tout au long de la journée.

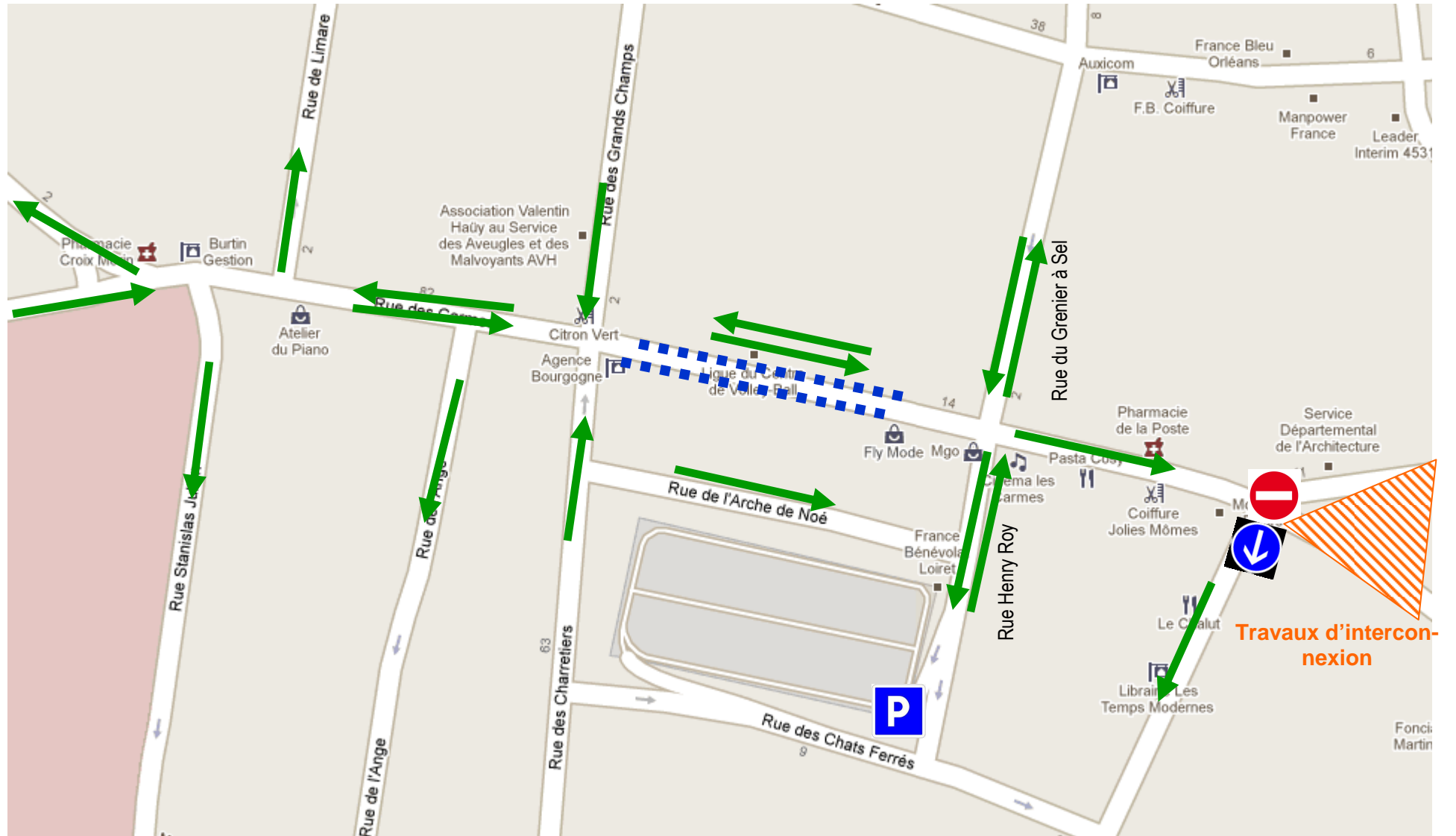
Entre la rue des Grands-Champs et la rue du Grenier à Sel, le stationnement sera réglementé « zone bleue ».

Lorsque la rue Jeanne d'Arc sera restituée à la circulation, les travaux de plateforme commenceront rue des Carmes mi-septembre.

Ces choix de circulation sont étudiés afin de favoriser une circulation fluide en centre-ville d'Orléans.

Veillez trouver ci-contre le plan de circulation valable à partir du 8 juillet jusqu'à mi septembre 2010.

Contact AggLO :
 Isabelle HEJNA
 Chargée de communication projet CLEO
 ihejna@agglo-orleans.fr / 02 38 78 49 72



Sens de circulation



Stationnement « zone bleue »